



COMITE de DIRECTION



Réunion du : Lundi 4 septembre 2023

Présidente : Mme Evelyne BAUDUIN -

Présents : Mmes Delphine BRESA – Micheline GOLAWSKI -
MM. Daniel SION – Richard RATAJCZAK – Gérard DEBONNE – Bernard DEJARDIN
– Alain DELHAYE – Eric GOOSSENS – Serge HERMAN – Denis LAMORILLE – Didier
CLAY – Pascal WATEL – Francis LEYVAL – Jean DENEUVILLE –

Assistent : Mme Sylvie PAYAGE, Directrice administrative -
M. Henry MACIUSZCZAK – Président de la CAA –
M. Makhloufi REBATTACHI - CTD

Excusés : Mme Nathalie COCKENPOT –
MM. Chouki BELLA – Gaël MOLLET – Serge PAUCHET - Marc TINCHON

✓ Approbation des PV des réunions des 15 mai 2023 et 5 juillet 2023 parus les 23 mai et 11 juillet dans Hebdo Foot Artois n° 834 et 840.

✓ Informés des soucis de santé le Messieurs Serge PAUCHET et Joseph LUTOMSKI les membres du Comité Directeur leur souhaite un prompt rétablissement.

DECISIONS DU COMITE DIRECTEUR

- En application du 2^{ème} alinéa du préambule au barème disciplinaire, le Comité de Direction autorise la Commission de discipline du District à aggraver jusqu'au doublement, selon les circonstances, toutes les sanctions prévues au dit barème.

- Sur proposition de la présidente, le Comité de Direction mandate **Madame Sylvie BRUNET**, Directrice administrative, **Messieurs Richard RATAJCZAK** et **Daniel SION**, respectivement Secrétaire général et Trésorier général du District pour acter un appel incident à la suite de tout appel d'une décision d'une commission du district

- Sur proposition de la Commission des terrains et installations sportives, le Comité Directeur accorde, pour la saison 2023 – 2024, une dérogation au club d'**OF ARRAS** pour évoluer en D2 sur le stade de l'Hippodrome, classé T6.

Par ailleurs les terrains de **MONDICOURT** et **PERNES** sont en instance de classement après la réalisation des travaux demandés.

- En application de l'article 38.2 des Règlements Généraux FFF, le Comité de Direction refuse la demande du club **ESCIAL**, appartenant au District des Flandres, d'engager son équipe U18 dans ses compétitions.

Une telle demande ne saurait être prise en compte, avec l'accord du district d'origine, qu'à la condition d'intégrer toutes les équipes du club dans les compétitions du District Artois.

• [Validation des commissions](#) : Les commissions sont validées compte tenu des modifications présentées par les présidents des différentes commissions ; leur composition paraîtra sur le site du District.

A noter les démissions pour saisons de santé de **Messieurs FOURMESTRAUX Daniel** et **PENNINCK Jacques**, à qui le district adresse ses remerciements pour services rendus.

Par ailleurs **Monsieur Jean Paul TURPIN** a demandé à quitter la commission d'appel des litiges.

• [Arbitrage en vétérans](#) : compte tenu des irrégularités signalées (sans réserve officielle) le Comité Directeur met en place une opération visant à désigner chaque semaine 4 ou 5 arbitres sur des rencontres du championnat vétérans.

• Sur proposition de la commission de promotion du futsal, le Comité Directeur autorise la mise en place d'une compétition vétérans futsal avec licences foot loisirs selon un règlement qui sera publié en temps utile.

• [Futsal U13](#) : L'obligation, pour les clubs futsal, de disposer d'un arbitre majeur, dans le cadre du statut de l'arbitrage, a amené les clubs à inscrire aux cours de formation, des jeunes qui, actuellement, ne disposent pas de possibilités d'officier pour couvrir leurs clubs. La création d'une compétition U13 est en cours et les jeunes arbitres seront désignés. Les frais d'arbitrage fixés à 35€ seront pris en charge par le District la 1^{ère} saison.

Les présentes décisions sont susceptibles d'appel dans les formes réglementaires dans un délai de 7 jours à compter de la parution du présent texte.

ENGAGEMENTS

• [Seniors](#) :

- 299 équipes se répartissant en 155 équipes A, 125 équipes B et 19 équipes C soit moins 11 équipes par rapport à la saison dernière.

- A noter un nouveau club (**RC BOURS**) ET 5 reprises d'activité (**AG GRENAY, NOYELLES les VERMELLES, LA COMTE, THIENNES** et **ESTREE BLANCHE**)

• [Jeunes](#) :

- 22 équipes en U14 (+8), 109 en U15 (+7), 41 en U16 (+9), 18 en U17 (+2), 74 en U18 (- 6) et 21 équipes en U15 à 8 (- 7)

- Pour le football d'animation, la mise en place est en cours de réalisation sachant qu'une centaine de clubs a fait acte de candidature pour la coupe Pitch

BILAN DES SANCTIONS DISCIPLINAIRES LORS DE LA SAISON ECOULEE

- Exclusions : 1 254 (527 la saison précédente)

- Avertissements : il s'agit de la 1^{ère} saison après l'exclusion temporaire

1^{er} avertissement : 6 844

2^{ème} avertissement : 2 742

3^{ème} avertissement : 832

- Mise en instruction : 32 contre 21 la saison précédente

- Matches arrêtés : 60 (48 en 2021/22)

- Incidents après match : 12 (20 en 2021/22)

- Durée des suspensions :

| Nbre de matchs | 2021/22 | 2022/23 |
|----------------|---------|---------|
| 1 | 190 | 388 |
| 2 | 158 | 253 |
| 3 | 189 | 200 |
| 4 | 121 | 141 |
| De 5 à 10 | 88 | 90 |
| De 11 à 20 | 30 | 24 |

Parmi les grosses sanctions prononcées il faut noter – suspensions de 5 mois à 1 an, 6 suspensions de 2 à 5 ans et enfin une pour 7 ans et une pour 9 ans.

CARTON VERT

- La saison dernière, pour le District, les U13 étaient concernés et les lauréats ont pu assister à la rencontre organisée au profit de l'UNICEF à **LENS**. Par ailleurs ils se verront remettre un tee-shirt correspondant à la dotation de la FFF selon des conditions à définir.

Pour la saison prochaine l'opération concernera en plus les U14 et les U15 sachant qu'il conviendra de mettre en place une organisation pour rationaliser les actions à retenir et éviter la dispersion.

Un groupe de travail composé de **Denis LAMORILLE** (référent), **Didier CLAY** et **Pascal WATEL** sera chargé de cette mission.

OPERATION MINI-BUTS

- Cette opération de la FFF prévoit un financement de 50% par cette dernière, une participation de 30% entre la Ligue et les districts et de 20% pour les clubs, mais plusieurs points restent à définir (délai, coût, livraison...).

PLACE AU JEU

- L'opération connue sous le nom de « retour au foot » devient « place au jeu » et se déroulera à **CHOISY au BAC le 23 Septembre** pour l'action régionale.

Afin de fêter le début de la nouvelle saison et mettre en lumière les actions festives réalisées au sein des clubs durant la période de rentrée du football, la LFHF, associée aux Districts, lance l'opération « PlaceAuJeu » sur le territoire des Hauts-de-France. Le concept est simple : organiser une action, un rassemblement ou une animation au sein du club afin de lancer la saison 2023-2024, le **samedi 23 septembre 2023**.

Un plateau, une sensibilisation à l'arbitrage, une animation aux nouvelles pratiques (futnet, footgolf, foot en marchant, fitfoot, eSport), une action visant à promouvoir le futsal ou le football féminin... Vous choisissez ! Chaque club de la région peut promouvoir dans son intégralité une manifestation. Toutes les catégories sont concernées (jeunes à vétérans, dirigeants, arbitres, éducateurs, bénévoles). › Les clubs qui mettront en place les meilleurs projets et animations (sélection établie selon des critères définis) seront conviés à une fête de clôture.

Les clubs doivent s'inscrire sur le site de la Ligue avant le **13 septembre à 19 heures**.

WEEK-END DES BENEVOLES

- Pour le week-end des bénévoles à **CLAIREFONTAINE** (dirigeants licenciés depuis moins de 5 ans) 10 places ont été affectées au District pour les clubs.

CIRCULATION D'UNE INFORMATION CONCERNANT LA MISE A DISPOSITION D'EAU

- Actuellement des clubs font circuler une information concernant le refus de fournir de l'eau à l'issue des matchs. Il s'agit d'un problème lié à la convivialité que le District déplore mais ne saurait régler.

COURRIER DIVERS

- Un échange de courriers entre la commission des jeunes et l'**AS NOYELLES les VERMELLES** est évoqué concernant une rencontre de U15 qui avait fait l'objet d'un appel et qui finalement s'est déroulée.

- L'**AS BREBIERES** et l'**AS NOYELLES les VERMELLES** ont fait parvenir un courrier concernant des mutations.

Il est rappelé que tout ce qui concerne les licences échappe complètement aux instances des districts et sont du domaine de la ligue.

- Invitation reçue des clubs d'**ISBERGUES** (inauguration du terrain synthétique) et **O. LIEVIN** (Réception des sponsors).

INFORMATIONS DIVERSES

▪ Les PV des réunions de bureau seront dorénavant communiqués aux membres du Comité Directeur, même si, le rôle du bureau n'est pas de prendre des décisions (sauf cas d'urgence) mais de soumettre ses propositions au Comité Directeur (article 22 du Règlement intérieur).

BONS FORMATIONS

- 2 bons de 15€ pour la formation arbitre
 - 1 bon de 15 € pour la formation d'arbitre assistant
 - 2 bons de 15 € pour les formations d'initiateurs
 - 1 bon de 15 € pour la formation de dirigeant
- Le schéma territorial FAFA a été validé par la Ligue.
- La DNA va fournir aux CRA et CDA un kit formation pour la formation des arbitres féminines.

CONVENTION D'OBJECTIFS

▪ Comme tous les ans la FFF a publié un bilan et une appréciation de la réalisation des contrats d'objectif. Pour l'Artois le bilan est satisfaisant sachant qu'une attention particulière devra être portée sur l'objectif de fidélisation.

LABEL JEUNES

▪ Le district va recevoir prochainement les dotations à remettre aux clubs.

→ A l'occasion des Jeux Olympiques la flamme sera de passage dans la région Hauts de France, 29 porteurs tous sports confondus seront à désigner.

→ A ce jour le district compte 26 080 licenciés contre 23 158 à la même date en 2022.

La Présidente du District :
Evelyne BAUDUIN.



Le Secrétaire Général :
Richard RATAJCZAK.

